



ASSOCIATION DES FAMILLES D'ÉVRY

58 rue de la Tour – 91000 - Évry-Courcouronnes

Le 24 juin 2024

Chers Amies, Amis,

Notre 2^{ème} sortie pour ce début de saison sera : le **conseil économique social et environnemental (CESE)** :

- **8 OCTOBRE 2024**

C'est une visite institutionnelle et architecturale.

Le siège social du CESE se trouve au Palais IENA, classé monument historique en 1993, c'est un chef d'œuvre architectural du XX^e siècle pensé et réalisé par Auguste Perret.

Le CESE est la troisième assemblée de la République après le Sénat et l'Assemblée nationale.

Le CESE est investi de 4 missions

-conseiller le gouvernement et le parlement et participer à l'élaboration de la politique économique sociale et environnementale

-Associer la parole citoyenne :

-contribuer à l'évaluation des politiques à caractère économique, sociale et environnemental

-interagir avec les territoires.

Le Conseil économique, social et environnemental vous ouvre les portes de ce lieu unique, l'un des plus beaux édifices de la République avec ses volumes intérieurs et les vues inédites qu'il offre sur la Tour Eiffel. Nous pourrions assister ce jour-là, à une plénière.

La visite de ce lieu est gratuite.

Pour que cette visite soit agréable à tous, nous prendrons un bus. Une participation de 12 euros vous est demandée. L'association prend en charge une partie du prix du bus.

RENDEZ-VOUS fixé à 12h30 - Départ impératif à 12h45)

Parking de la GARE D'ÉVRY VAL DE SEINE (côté parking) - RETOUR SUR ÉVRY à 17h

Merci de nous adresser votre inscription en remplissant le bulletin ci-dessous

accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Association des Familles d'Évry (A.F.E.)

Madame Claudette CHADUTEAU- 25, rue du Bonhomme en Pierre-
91000-EVRY-COURCOURONNES
TEL : 06 81 29 10 82 - mail : chadut.clau@free.fr

REPONSE IMPÉRATIVE POUR LE 20 juillet 2024

Merci de bien vouloir nous avertir 48 heures à l'avance de tout changement du nombre de participants, afin que les personnes étant sur liste d'attente puissent profiter des places libérées. S'il n'y a pas de remplaçant aucun remboursement ne sera effectué. Moins de 30 personnes, cette sortie ne pourra se faire.

Rappel : (1) Merci de bien vouloir vérifier que vous êtes à jour de votre adhésion 2024/2025

(2) D'autre part, l'Association des familles d'Évry ne saurait être tenue responsable, par quiconque, en cas de problèmes ou accidents occasionnés pendant le déroulement de cette sortie.

----- ✂ -----
CESE : SORTIE DU 8 OCTOBRE 2024

Nom-----

Prénom-----

Nombre de personnes -----

IMPERATIF VOTRE NUMERO DE PORTABLE AFIN DE VOUS JOINDRE SI MODIFICATION